

Lille, le 11 février 2016
Courrier Recommandé avec Avis de Réception

Centre de Prévention contre les Dériver sectaires liées à l'islam

Dit CPDSI
Association loi 1901
128 rue du Faubourg de Douai
CS70024
59041 Lille cedex
www.cpdsi.fr
contact@cpdsi.fr
Représenté par Mme Lyia BOUZAR, en sa qualité de Présidente, dûment habilitée

À l'attention du :
Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance

Dit SGICIPD
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris cedex 08

www.interieur.gouv.fr/SGICIPD/Accueil

Représenté par M. le Préfet Pierre N'GAHANE, dûment habilité

Copie adressée à la :

CGET/ ACSE,
Service des marchés publics
5 rue Pleyel
93283 Saint-Denis Cedex

Représenté par Mme Martine Bourcier, dûment habilitée
cget-marches@cget.gouv.fr

Objet

Refus de renouvellement tacite du marché public Equipe Mobile d'Intervention, selon le cahier des charges n°2015 SG-FIPD 01 33

Monsieur le Préfet N'Gahane,
Madame Bourcier,

Conformément à l'annonce qui a été effectuée par le CPDSI vendredi 05 février 2016, lors du Comité de Pilotage mensuel interministériel de l'Équipe Mobile d'Intervention dans le cadre du suivi du marché n°2015 SG-FIPD 01 33, **je vous confirme par la présente que ma structure ne souhaite pas se voir attribuer le renouvellement tacite pour une année supplémentaire du marché et de son financement de 595 300€ TTC.**

Le CPDSI, en tant qu'Équipe Mobile d'Intervention terminera sa mission actuelle jusqu'au 24 avril 2016, selon les termes de la notification de l'ACSE du 24 avril 2015.

Tous les documents justificatifs attendus seront fournis. Certains sont d'ores et déjà disponibles :

- rapport d'activité 2015 du CPDSI (version définitive validée par COPIL du 05 février 2016)
- bilan comptable 2015 (bilan comptable disponible sans rapport Commissaire aux Comptes)
- rapport de certification du bilan comptable par commissaire aux comptes (à l'issue de l'AGO du 21 mars 2016)
- rapport de gestion 2015 (à l'issue de l'AGO du 21 mars 2016)

Pour votre information, nous vous joignons le Communiqué de Presse du CPDSI, daté de ce jour, et adressé aux journalistes en complément de la publication du rapport d'activité 2015.

Je vous remercie par la présente pour le travail mené sous votre direction, votre confiance ainsi que pour la prise en compte de ce refus de renouvellement tacite. Je me tiens à votre disposition pour tout autre élément complémentaire.

Très sincèrement
Lydia Bouzar, Présidente du CPDSI

